

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-501446

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input checked="" type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Ai
Cadre réservé à l'adhérent(e)		Société : Royal Air Maroc	
Matricule : 159	Nom & Prénom : HAMAYED ELTRICI RATHK		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	07/08/139
Date de naissance :		Tél. : 761.40.81 (600+161.5)	
Adresse : 11 Rue de la Rue Bachir An Dial-Cheikh			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	Hamayed Eltrici
Nom et prénom du malade :	Hamayed Eltrici
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	tendinite CPL levé gde
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.	

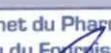
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 09/12/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/07/2023	Ex + de 15 min	100%	15000	INP : 0911113360 

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 ARMERIE RAIS Rue de la Vieille Battice D in Diab - Casablanca Tél : 05 22 79 81 52	27/12/2019	167.42

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden

Spécialiste

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



شارع بوركون - إقامة فنيسا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence venezia - Rez de chaussée. Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 78 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

INP 091113860

Dr. Abdelhak MOUDEN
Médecin ostéopathe
119, Avenue de Bourgogne - Résidence venezia - Rez de chaussée.
Tél.: 05 22 27 85 61 - Fax: 05 22 29 78 97
E-mail: osteopathecasablanca@gmail.com

HAOLAYED EL KER-
Rafik

161.42 Th

m



① Deltico x 90

22.2 118 07

PHARMACIE RAIS
82, Rue de la Mer Baltique
Ain Diab, Casablanca
Tél : 05 22 79 81 52

② Codilivre x 10

12.8 1 ep 24W



③ 0003

141

161.42 Th

Dr. Abdelhak MOUDEN
Médecin ostéopathe
119, Avenue de Bourgogne - Résidence venezia - Rez de chaussée.
Tél.: 05 22 27 85 61 - Fax: 05 22 29 78 97

AS

Cod

PARACETAMOLET CODEINE



22,20

PPV: 22DH20

PER: 05/21

LOT: I11108



bott U s.a.
82, Allée des Casuarines - Ain Sabha - Casablanca
S.Bachouchi - Pharmaciens Responsables



LOT 191187
EXP 04/2022
PPV 52.80DH

PPV : 86DH40
PER : 10/22
LOT : 12105-1
86,HO

DOLIC

Etoricoxib

PPV : 86DH40
PER : 10/22
LOT : 12105-1
86,HO

86,HO

الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden

Spécialiste

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



119 ، شارع بوركون - إقاعة فنيسيا - الدار البيضاء
119. Avenue de Bourgogne - Résidence venezia - Rez de chaussée. Casablanca
Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44
E-mail : osteopathtecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com
INP 091113860

27/12/2019

M. Hamyad el N. l
RAFKE

• FRACTURE

• Tentative C.R.C.
avec jdr

→ Consultation podologique - 300

• K15 = jdr - 300 -

TOTAL = 600 MAD

• Soit à Cent Dr

Dr. Abdelhak MOUDEN
Médecin Rééducateur Podologue
119, Bd Bourgogne 27/85/61 33 76 97
Tel: 0522 27 85 61 33 76 97
Fax: 0522 29 29 33

PHARMACIE RAIS
OMAR RAIS
62 RUE DE LA MER BALTIQUE AIN DIAB CASA

Tél : 022798152

Patente N°: 35604599
N° R.C. : 280638
Compte : 007780000693500030000953
CNSS : 615553610
Id.Fiscale : 40600267
ICE : 000442920000096

Le : 27/12/2019

MR HAMAYED EL MILI RAFIK

FACTURE : 51284 du : 27/12/2019

Qté	Désignation	Prix PPV	Montant	TVA
1	CODOLIPRANE COMP	22,20	22,20	7,00%
1	DOLICOX 90MG BTE/7 CPS	86,40	86,40	7,00%
1	OEDES 20MG BT 14 GELULES	52,80	52,80	7,00%
Total TTC		161,40		
Droits de timbre		0,00		
Net à payer		161,40		

Arrêtée la présente facture à la somme de :CENT SOIXANTE ET UN DIRHAMS ET QUARANTE CTS

	Taux	HT	TVA	TTC
7.00%	7,00	150,84	10,56	161,40
		150,84	10,56	161,40

PHARMACIE RAIS
62, Rue de la Mer Baltique
Ain Diab Casablanca
Tél : 05 27 79 81 52